

Paris, le 10 juin 2021

Le Président de la République rappelle le rôle essentiel et l'utilité des Chambres de métiers et de l'artisanat face à la crise

A l'occasion de l'assemblée générale de CMA France qui s'est tenue les 8 et 9 juin 2021, le Président de la République a diffusé un message vidéo qui a été projeté en ouverture, dans lequel Emmanuel Macron souligne notamment l'importance du travail des CMA auprès des artisans. Mardi, le président Joël Fourny et ses collègues présidents des CMA ont accueilli, écouté et échangé avec, la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne, et mercredi avec le ministre délégué chargé des PME, Alain Griset.

Cette Assemblée générale a été un temps fort pour la vie du réseau des CMA puisqu'elle marque aussi la fin de la mandature débutée en 2016 par Bernard Stalter et poursuivie par Joël Fourny. L'essentiel de ses débats ont porté sur l'avenir et ont été l'occasion d'échanges sur les projets qui permettront demain de répondre mieux encore aux besoins parfois nouveaux des entreprises artisanales et ainsi de positionner l'artisanat comme un pilier de la relance durable de l'économie.

L'utilité du réseau des CMA reconnue par le Président de la République, notamment pour sa mobilisation inédite face à la crise

Le bilan de la dernière mandature s'achève avec la sortie de crise sanitaire. L'occasion pour CMA France de rappeler la mobilisation sans relâche des artisans, des entreprises de tous les secteurs, qui depuis un an ont contribué à l'effort commun. La crise sanitaire a aussi démontré, une nouvelle fois, l'utilité des CMA pour accompagner dans le « dernier kilomètre » tous les artisans et permettre la relance économique du pays. Dans une vidéo (consultable désormais sur [YouTube](#)), le Président de la République a souligné la résilience de la « 1^{ère} entreprise de France » durant la période de la crise sanitaire..., il a également insisté sur l'investissement des CMA sur le terrain dans cette période difficile et a tenu à remercier ses 2500 élus consulaires et 11 000 collaborateurs pour avoir activement participé à promouvoir et à mettre en œuvre les dispositifs exceptionnels de l'Etat, à travers plus de 3,2 millions de contacts avec ses ressortissants, soulignant des « chiffres records ».

« Nous devons faire savoir à quel point le réseau des CMA est utile en matière d'action économique pour notre pays. Nous sommes plongés dans l'action, pour être aux côtés de nos 1,7 millions d'entreprises. Nous avons prouvé l'efficacité de notre organisation régionalisée, mais nous avons aussi lancé de nouveaux chantiers avec les diagnostics numériques ou encore ceux en faveur de la transition environnementale », Joël Fourny, président de CMA France.

Signature de la convention de partenariat « 1 jeune, 1 solution » entre CMA France et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Avec plus de 100 000 jeunes formés en 2020, le réseau des CMA s'impose comme le leader en matière de formation par apprentissage. Dans le contexte économique actuel de crise et de sortie de crise, accompagner les jeunes qui arrivent sur le marché du travail doit être une priorité, c'est une préoccupation partagée du Gouvernement comme du réseau des CMA. C'est aussi un enjeu de transmission et de reprise des entreprises artisanales qui se joue. C'est la raison pour laquelle, CMA France et son réseau s'engagent par cette convention. Comme l'a prononcé le Président de la République à l'adresse des participants à l'assemblée générale de CMA France : « La France n'est pas la France sans ses savoir-faire, rarement décrit dans les livres, mais qui sont dans vos mains. »



Contact CMA France : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15

